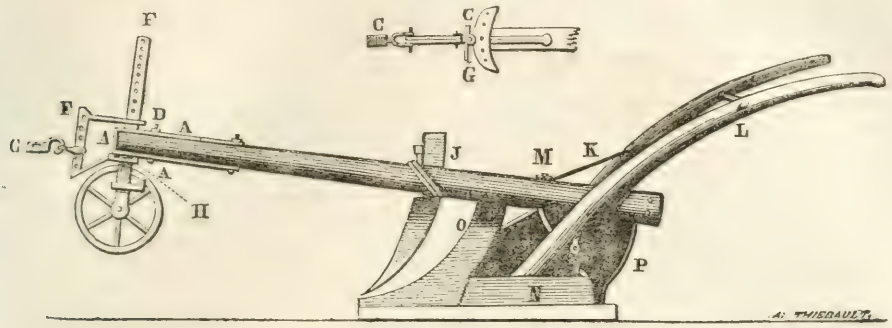
sol avec le moins de frottement possible.

§ II.—Araires à une roue.

*L'araire à roue de* F. E. Molard est remarquable par le mécanisme ingénieux de son régulateur, qui permet de fixer avec une extrême facilité la largeur, la profondeur de la raie, et le point d'attache des animaux de trait, de manière à obtenir la moindre résistance possible. Un cadre en fer AAA (*fig.* 238), mobile au point B sur un boulon à écrous qui

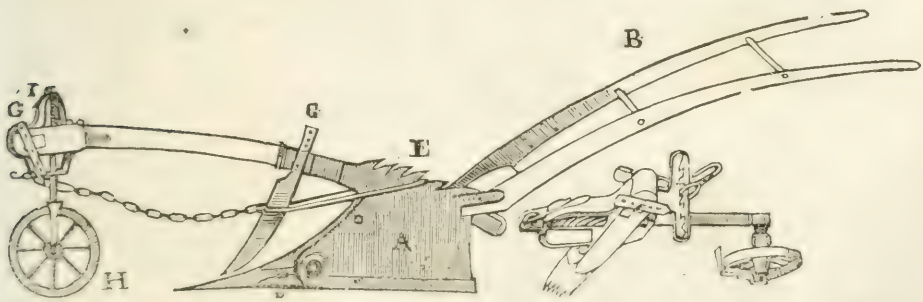
Fig. 238.




lui sert d'axe, porte tout le mécanisme. — A l'extrémité de l'age est une plaque en fer CC percée de trous (*voy.* les détails), de manière à recevoir plus à droite ou plus à gauche la cheville mobile D qui sert à arrêter le régulateur horizontal au point voulu. — Au bout du cadre sont placés le régulateur vertical E et la bride F, qui tournent dans la même direction que lui, et qui servent : le premier à régler l'entrure au moyen de la cheville G (détails)qui le traverse ainsi que la pièce de fer H, ce qui permet à la roue de se mouvoir de haut en bas et de se porter latéralement sur la ligne de tirage; la seconde à déterminer convenablement la ligne de tirage à l'aide du crochet. Les autres parties de la charrue n'offrent de remarquable que l'anneau J qui donne plus de solidité au coutre, et la barre de fer K qui ajoute à la force du mancheron gauche L. Ce dernier s'appuie à mortaise sur le sep; il est fixé sur le devant par un écrou et sur le derrière par le boulon servant d'étançon ou de montant postérieur M. — Le mancheron de droite s'appuie contre le versoir et aboutit également au sep. Le soc N, le corps de la charrue O, et le versoir P, sont en fonte.

*La grande araire écossaise à défoncer* (*fig.* 239) est, sous divers points de vue, un des meilleurs modèles jusqu'à présent connus.

Fig. 239.




— Elle se compose d'un corps en fonte A, auquel se fixent : 1° les mancherons B, au moyen de simples boulons; 2° le coutre C, dans une coutelière, et 3° l'un des socs de rechange D, de la manière précédemment indiquée (voy. *page* 171, *fig.* 197). Ce même corps A porte à sa partie supérieure des crans E destinés à recevoir et à maintenir la chaîne de tirage F, dont on varie la position, selon la profondeur du labour, en la plaçant à différens crans.— L'extrémité de l'age s'adapte, ainsi que l'indiquent mieux les détails de la figure, à une roue H, dont l'axe est coudé de manière qu'elle puisse marcher toujours sur le bord du sillon; on élève plus ou moins cette roue pour régler la profondeur de la raie, à l'aide d'une vis à écrou I. — Au point G se trouve un régulateur horizontal propre à recevoir le crochet de tirage.

Cette araire, ainsi que nous avons déjà trouvé l'occasion de le dire ailleurs (voy. *page* 174, *fig.* 210), se fait remarquer par la manière dont le versoir est fixé. — Toutes les parties frottantes dont elle se compose sont de rechange, et nous pouvons affirmer, d'après les expériences faites dans une ancienne allée de tilleuls du jardin de l'hôtel Vaucanson, qu'elle est à l'épreuve de la force de 8 forts chevaux. — Avec les 3 socs de rechange elle est du prix de 200 fr.

*Araire à une roue et à treuil d'*Aubert. — Pour mouvoir les énormes charrues aux-